

Aide à l'insertion professionnelle (AIP)

Mis à jour le 22 Avril 2021



© Fotolia

Parce que les personnes handicapées accèdent plus difficilement à l'emploi que l'ensemble des actifs, un soutien financier peut être accordé aux entreprises qui les recrutent.

Objectifs

L'Aide à l'insertion professionnelle (AIP) a été créée pour inciter les employeurs à recruter les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi.

Bénéficiaires

L'AIP est accordée aux employeurs qui recrutent une personne handicapée présentant au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- personne âgée de 45 ans et plus ;
- demandeur d'emploi ayant travaillé moins de six mois consécutivement dans les 12 mois précédant le recrutement ;
- personne sortant d'un établissement du secteur protégé ou adapté (centre de rééducation professionnelle ; entreprise adaptée ; établissement et service d'aide par le travail ; institut médico-éducatif ; institut médico-professionnel) ;
- personne embauchée par le même employeur en CDI ou CDD (minimum 12 mois) suite à un ou plusieurs contrats totalisant au moins 6 mois dans les 12 derniers mois.

Modalités d'inscription

L'AIP est prescrite par le conseiller Cap emploi, Pôle emploi ou Mission locale qui a soutenu la démarche de recrutement, dans les trois mois suivant la date d'embauche.

Contenu du dispositif

L'AIP est une aide financière versée directement à l'employeur, dont le montant s'élève à :

- 2 000 euros pour un CDI ou un CDD d'au moins 12 mois à temps plein ;
- 1 000 euros pour un CDI ou un CDD d'au moins 12 mois à temps partiel d'une durée minimum de 24 heures/semaine.

A noter : l'AIP n'est pas cumulable avec l'Aide au contrat de professionnalisation, l'Aide à l'embauche d'un premier salarié dans les TPE/PME, un contrat aidé, etc.

Financement

Agefiph

Tags : [handicap](#) ^[1] | [emploi](#) ^[2] | [insertion socio-professionnelle](#) ^[3]

En savoir plus

- [Agefiph : Aide à l'insertion professionnelle](#) ^[4]

- [Service-public.fr : aides pour l'embauche de travailleurs handicapés](#). [5]